



**PRÉFET  
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction départementale  
des territoires

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE OU PRÉLIMINAIRE  
DES INCIDENCES NATURA 2000**



*Pourquoi ?*

*Le présent document peut être utilisé comme suggestion de présentation pour une évaluation des incidences simplifiée. Il peut aussi être utilisé pour réaliser l'évaluation préliminaire d'un projet afin de savoir si un dossier plus approfondi sera nécessaire.*

*Évaluation simplifiée ou dossier approfondi ?*

**Dans tous les cas, l'évaluation des incidences doit être conforme au contenu visé à l'article R414.23 du code de l'environnement.**

*Le choix de la réalisation d'une évaluation simplifiée ou plus approfondie dépend des incidences potentielles du projet sur un site Natura 2000. Si le projet n'est pas susceptible d'avoir une quelconque incidence sur un site, alors l'évaluation pourra être simplifiée. Inversement, si des incidences sont pressenties ou découvertes à l'occasion de la réalisation de l'évaluation simplifiée, il conviendra de mener une évaluation approfondie.*

*Le formulaire d'évaluation préliminaire correspond au R414-23-I du code de l'environnement et le « canevas dossier incidences » au R414-23-II et III et IV de ce même code.*

*Par qui ?*

*Ce formulaire peut être utilisé par le **porteur du projet**, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Lorsque le ou les sites Natura 2000 disposent d'un DOCOB et d'un animateur Natura 2000, le porteur de projet est invité à le contacter, si besoin, pour obtenir des informations sur les enjeux en présence. Toutefois, lorsqu'un renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu, il est possible de mettre un point d'interrogation.*

*Pour qui ?*

*Ce formulaire permet au **service administratif instruisant le projet** de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.*

*Définition :*

*L'évaluation des incidences est avant tout une **démarche d'intégration des enjeux Natura 2000 dès la conception du plan ou projet**. Le dossier d'évaluation des incidences doit être conclusif sur la potentialité que le projet ait ou pas une incidence significative sur un site Natura 2000.*

**Coordonnées du porteur de projet :**

Nom (personne morale ou physique) : Communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo  
Commune et département) : Ardèche

Adresse : La lombardière  
BP8 07430 DAVEZIEUX

Président : Simon Plenet

Nom du projet : Aménagement d'un tronçon de voie verte sur les communes de Peyraud,  
Champagne, Saint Désirat

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences ? .....

## 1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

*Joindre une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.*

### a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

*Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).*

La communauté d'Agglomération Annonay Rhône Agglo et la communauté de communes de Porte de DrômArdèche ont délibéré pour réaliser sur leur territoire l'aménagement de la voie verte ViaFluvia, inscrite par la Région Auvergne Rhône Alpes dans son SRADDET. La communauté de communes Porte de DrômArdèche a délégué à la communauté d'agglomération Annonay Rhône Agglo la réalisation des travaux sur son territoire. Le projet est inscrit aux schémas national, régional et départemental des voies vertes.

Le projet, objet de cette demande, concerne la réalisation d'un tronçon entre Peyraud et Saint Désirat.

Il emprunte des chemins et des voies communales existants et largement anthropisés et l'ancienne voie ferrée reliant la vallée du Rhône à Annonay.

Les travaux vont consister à réaliser une plateforme de 3m de large, probablement en enrobé, et de retraiter les accotements et caniveaux existants pour améliorer les écoulements des eaux pluviales.

Voir ANNEXE 1 : plan de situation du projet

Voir ANNEXE 2 : plan de détail du projet

**b. Localisation du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000 et cartographie**

Joindre dans tous les cas une **carte de localisation** précise du projet (emprises temporaires, chantier, accès et définitives...) par rapport au(x) site(s) Natura 2000 sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000<sup>e</sup>. Si le projet se situe en site Natura 2000, joindre également un **plan de situation détaillé** (plan demasse, plan cadastral, etc.).

Le projet est situé :

**Nom de la commune : Peyraud ; N° Département : 07**

Lieu-dit : Chemin du Rhône

En site(s) Natura 2000

n° de site(s) : ..... (FR82-----)

n° de site(s) : ..... (FR82-----)

Hors site(s) Natura 2000  A quelle distance ? en bordure du site sur 1700ml

n° de site(s) : FR8201749 : milieux alluviaux et aquatiques de l'île de la platière

n° de site(s) : FR8212012 : Ile de la platière

**Nom de la commune : Champagne ; N° Département : 07**

Lieu-dit : ancienne voie de chemin de fer

En site(s) Natura 2000

n° de site(s) : FR8201663 : affluents rive droite du Rhône

en bordure sur environ 350ml et le traversant sur 120ml

**c. Etendue/emprise du projet, de la manifestation ou de l'intervention**

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation ou de la manifestation (si connue) : .....(m2) ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

**Sur la commune de Peyraud, site Natura 2000 FR8201749 & FR8212012**

< 100 m<sup>2</sup>

1 000 à 10 000 m<sup>2</sup> (1 ha)

100 à 1 000 m<sup>2</sup>

> 10 000 m<sup>2</sup> (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : 1700 m

- Emprises en phase chantier : 7000m<sup>2</sup> maxi

- Aménagement(s) connexe(s) :

*Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements. Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.*

Néant

**Sur la commune de Champagne, site Natura 2000 FR8201663**

- < 100 m<sup>2</sup>  1 000 à 10 000 m<sup>2</sup> (1 ha)  
 100 à 1 000 m<sup>2</sup>  > 10 000 m<sup>2</sup> (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : 470 (m.)  
- Emprises en phase chantier : 2000m<sup>2</sup> maxi  
- Aménagement(s) connexe(s) :

*Préciser si le projet, la manifestation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements. Pour les manifestations, interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique, nombre de personnes attendues.*

Néant

**d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :**

- Projet, manifestation :

- diurne  
 nocturne

- Durée précise si connue.....(jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

- < 1 mois  1 an à 5 ans  
 1 mois à 1 an  > 5 ans

La durée du chantier sur l'ensemble du linéaire sera d'approximativement 6 mois.

Pour autant, la durée d'intervention par secteur de 1000ml sera inférieure à 1 mois.

- Période précise si connue.....(de tel mois à tel mois)

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

- Printemps  Automne  
 Été  Hiver

- Fréquence :

- chaque année  
 chaque mois  
 autre (préciser) : sans objet

**e. Entretien / fonctionnement / rejet**

*Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).*

Entretien sans utilisation de produits phytosanitaires

- Tonte des abords enherbés de la voie verte deux à trois fois par an.  
- Contrôle de l'état des ouvrages





**PRÉFET  
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



Direction départementale  
des territoires

- Pâturage / fauche
  - Chasse
  - Pêche
  - Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
  - Agriculture
- Sylviculture
- Décharge sauvage
- Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- Cabanisation
- Construite, non naturelle : .....
- Autre (préciser l'usage) : .....

Commentaires :

L'aménagement prévu est localisé dans des espaces déjà largement utilisé pour de nombreux usages.

**MILIEUX NATURELS ET ESPECES :**

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 : .....

Photo 2 : .....

Photo 3 : .....

Photo 4 : .....

**VOIR ANNEXE 1 : RAPPORT D'ANALYSE SUR L'ETAT INITIAL ENVIRONNEMENTAL**

**VOIR ANNEXE 2 : DIAGNOSTIC CHIROPTEROLOGIQUE (galerie couverte de Champagne sur ce tronçon)**

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
<b>Milieux ouverts ou semi-ouverts</b>	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre : .....		
<b>Milieux forestiers</b>	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre : .....		



**PRÉFET  
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction départementale  
des territoires

<b>Milieux rocheux</b>	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre : .....		
<b>Zones humides</b>	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre : .....		
<b>Milieux littoraux et marins</b>	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre : .....		
<b>Autre type de milieu</b>	.....		

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :

Remplissez en fonction de vos connaissances :

<b>GROUPES D'ESPÈCES</b>	<b>Nom de l'espèce</b>	<b>Cocher si présente ou potentielle</b>	<b>Autres informations</b> (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
<b>Amphibiens, reptiles</b>			
<b>Crustacés</b>			
<b>Insectes</b>			
<b>Mammifères marins</b>			
<b>Mammifères terrestres</b>			
<b>Oiseaux</b>			
<b>Plantes</b>			
<b>Poissons</b>			

## 4 Incidences du projet

*Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.*

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

En phase travaux :

Vu la nature des travaux (travaux de VRD sur des secteurs déjà anthropisés), les incidences potentielles en phase chantier se résument à une pollution accidentelle d'un engin de chantier. Le tronçon objet de la demande présente peu d'ouvrages d'art.

Il comporte une tranchée couverte de 25m dont l'état général est globalement bon. La voûte de cet ouvrage comporte des fissures dont certaines abritent des chiroptères.

A ce stade et au regard de l'état de l'ouvrage, il n'est pas prévu de travaux de jointement ou de renforcement de la voûte.

Au regard de sa longueur, il n'est pas prévu d'installer un éclairage spécifique.

En phase exploitation, les impacts sur l'habitat des chiroptères seront limités à la circulation des vélos (pas de passage nocturne notamment) et donc très faible.

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

En phase chantier, la destruction ou la perturbation d'espèces seront très limitées compte tenu de la durée du chantier et de la période cible (automne).

En phase exploitation, la destruction ou la perturbation d'espèces seront très limitées compte tenu de l'usage (mobilité douce).

Perturbations possibles des espèces dans leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...):

En phase chantier, la destruction ou la perturbation d'espèces seront très limitées compte tenu de la durée du chantier et de la période cible (automne).

En phase exploitation, la destruction ou la perturbation d'espèces seront très limitées compte tenu de l'usage (mobilité douce).

## 5 Conclusion

*Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.*

*A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :*

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

### Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

**NON** : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.



**PRÉFET  
DE L'ARDÈCHE**

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction départementale  
des territoires

Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :  
Les travaux touchent des emprises déjà anthropisées. Par ailleurs, les interventions sur les ouvrages d'art sont minimisées afin de ne pas impacter les chiroptères présents sur le linéaire du projet.

**OUI** : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : **DAVEZIEUX**

Signature :

Le (date) : **3 MAI 2024**

#### **Où trouver l'information sur Natura 2000 ?**

##### **Sur le site internet de la DREAL :**

<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/>

- Information cartographique sur Georhonealpes :

[http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal\\_nature\\_paysage\\_r82.map](http://carto.datar.gouv.fr/1/dreal_nature_paysage_r82.map)

- Dans le **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :

- Dans le **Formulaire Standard de Données** du site :

##### **Sur le site internet de l'INPN :**

<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

- **Après de l'animateur du site :**

- **Après de la Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche :**